

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 9

Rubrik: Renseignements techniques ; nouvelles et communiqués divers ; annonces et réclames commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses, F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S.D.T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoechel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11

Liste d'emplois vacants

Section du bâtiment :

- 698 **Technicien en béton armé diplômé**, pour projets et dessin, plans de détail, évaluations basées sur le cubage de constructions en béton et en béton armé, praticien expérimenté, habile dessinateur, bon calculateur. Engagement d'une certaine durée. Grande entreprise de construction à Berlin. Entrée immédiate. Possession de la langue allemande indispensable.
- 714 Quelques jeunes **dessinateurs-architectes** pour bureau d'architecte d'Augsbourg (Allemagne). Entrée immédiate. Connaissance de l'allemand indispensable.
- 716 **Ingénieur ou technicien diplômé**, expérimenté dans les travaux du bâtiment ou du génie civil, pour projets et exécution d'importantes constructions du bâtiment et du génie civil. Engagement d'une certaine durée pour candidats qualifiés. Sud de l'Allemagne. Il ne sera tenu compte que des postulants parlant couramment l'allemand.
- 742 **Architecte diplômé**, ayant quelques années de pratique et si possible des connaissances des calculs statiques pour béton armé. Bonnes connaissances de la langue anglaise. Bureau d'architecte à Singapour (Indochine anglaise). Candidat célibataire. Age : jusqu'à 30 ans. Possibilité d'association en cas de convenance.
- 752 Jeune **technicien-architecte diplômé**, habile dessinateur, ayant de l'expérience de chantier, ainsi que dans les devis et les décomptes, pour le bureau des travaux de construction d'une usine de la province rhénane (Allemagne). Entrée à convenir. Candidats parlant couramment l'allemand.
- 766 **Technicien-architecte**, de préférence candidat diplômé d'un technicum, habile dessinateur, ayant de l'expérience dans les calculs pour plafonds en béton armé, ainsi que dans l'emploi des produits de tuilerie. Langues : allemande et française en conversation et en correspondance, si possible connaissance de l'italien. Si possible candidat possédant le permis de conduire pour automobiles, cherché pour le service intérieur et extérieur d'une tuilerie d'une certaine importance. Age : de 25 à 30 ans. Entrée à convenir. Suisse centrale.
- 768 **Architecte diplômé**, ayant déjà une assez longue expérience, candidat de toute première force, excellent pour le rendu, cherché par important bureau d'architecte de Berlin. Entrée à convenir. Candidats possédant la langue allemande.
- 772 **Technicien-architecte** qualifié, cherché comme conducteur de travaux, candidat sachant également s'acquitter des travaux de dessin. Entrée immédiate. Engagement de quelques mois. Age : pas au-dessous de 27 à 28 ans. Bureau d'architecte de Zurich.
- 774 **Technicien pour constructions métalliques**, indépendant et éprouvé à tous égards, possédant une bonne instruction dans la branche, en particulier dans les petites constructions métalliques (encadrements pour devantures, fenêtres, portes, etc.). Candidat expérimenté dans les projets et la calculation, habile dans les rapports avec la clientèle, cherché en qualité de directeur d'une filiale (à Zurich) d'un atelier de construction. Entrée à convenir.

774 **Technicien-architecte** cherché pour l'élaboration de plans. Durée de l'engagement : au moins 2 à 3 mois. Bureau d'architecte de Zurich.

778 **Architectes** ayant des aptitudes marquées pour le dessin et le rendu, éventuellement architecte pour intérieurs avec disposition artistique. Candidats sachant exécuter des dessins de tout premier ordre. Entrée à convenir. Bureau d'architecte à Weimar (Allemagne). Possession de l'allemand indispensable.

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin de Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoechel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet.

F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

Président : E. Virieux, architecte cantonal, 4, ch. Villard, Lausanne.
Secrétaire : A. Genoud, rue de Romont 18, Fribourg.
Trésorier : P. Lavenex, avenue Druey 24, Lausanne.
Chef du Groupe de Genève : A. Guyonnet, rue de Rive, 15.
Communiqué : M. Bonnard, architecte à Genève, a été admis à faire partie de la fédération.

S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 14, rue de St-Jean.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Trésorier : Roger Rehous, 32 bis, rue de Lyon.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hoechel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, D. Oltramare, F. Quétaut, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux 1 1554. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

Architectes et Entrepreneurs

utilisez pour vos constructions la

brique "IDÉALITE"

chaude, légère, incombustible et imputrescible



SCIERIE DE COURT S. A.

Alpes, 93 BIENNE Téléph. 29.23

TOUT POUR LE BATIMENT

Poutrelles, fers ronds béton,
fers profilés spéciaux,
fonte salubre, raccords + GF +

FERREMENTS DE BATIMENTS

Articles pour décoration intérieure

Matériel et outillage complet
pour entrepreneurs

**Max
Schmidt & C**

22, Place St-Laurent, 24
Boulevard de Grancy, 22
LAUSANNE

CALORIE S.A.

GENÈVE .. LAUSANNE

SION .. FRIBOURG

NEUCHÂTEL .. BIENNE

LA CHAUX-DE-FONDS

**CHAUFFAGE CENTRAL
VENTILATION**

**BRULEURS
A HUILE
LOURDE**

A propos d'un concours

Lors de l'examen des projets du concours pour l'**Asile de vieillards de Vessy** (Pavillon Charles-Galland), à Genève le jury trancha à la majorité pour les projets classés après le premier rang. Parmi ceux-ci, le plus discuté fut certes le projet de l'Atelier d'architectes. Les critiques les plus graves furent celles concernant la trop grande surface de vitrage, tant au point de vue des locaux que de l'aspect du bâtiment.

Désireux d'établir la valeur de ces critiques, les auteurs du projet demandèrent à la personnalité la plus compétente en la matière, le professeur d'hygiène à l'Ecole polytechnique, **M. von Gonzenbach**, de donner son opinion.

Comme elle présente un intérêt général évident, nous la donnons ci-après « in extenso ».

* * *

... Il est difficile de répondre d'une manière scientifiquement objective à la question de savoir s'il est désirable ou non de créer des chambres lumineuses, lorsque ces chambres sont destinées à l'habitation par des vieillards.

Un examen théorique amène à la conclusion que, avec l'augmentation de l'âge, des excitations vitales plus intenses deviennent nécessaires pour tenir en éveil la vitalité.

A cet égard, l'apport de chaleur naturelle que constituent les rayons solaires est éprouvé comme un bienfait, en particulier en hiver. Il faut aussi mentionner l'effet stimulant de la vue d'un paysage proche ou lointain.

Il pourrait être argué contre la grande fenêtre que les vieilles gens n'aiment pas à se sentir exposés à la vue de tout le monde. Il faudrait donc, dans ce cas, que le bâtiment fût assez isolé des maisons d'habitation, pour éviter les vis-à-vis trop rapprochés. Ce sentiment du « chez soi » peut d'ailleurs être obtenu aisément par l'installation de rideaux intérieurs.

Les grandes fenêtres ont l'inconvénient, si elles ne sont pas pourvues de doubles-vitrages bien isolés thermiquement, de présenter de grandes surfaces extérieures de refroidissement et d'être, par conséquent, peu économiques, au point de vue chauffage, durant certaines périodes. On lutte contre le sentiment des courants d'air provenant de la fenêtre par l'installation de corps de chauffe directement sous les fenêtres, contre les murs extérieurs. Ces corps de chauffe ne doivent pas être recouverts d'une tablette, afin que l'air chaud s'élève sans obstacle le long du vitrage. Sous ce rapport, l'installation du chauffage par le sol, système Dériaz, ou mieux encore l'installation du chauffage au plafond, système Cristal (Sulzer, Winterthour), sont plus favorables. Ces deux systèmes permettent de meubler librement la chambre. Du fait de l'absence de corps de chauffe, ils assurent une température égale dans toute la pièce, de l'extérieur à l'intérieur et du bas en haut, et offrent l'avantage d'un air pur, du fait de la suppression des courants ascendants de convection, qui soulèvent la poussière. Le chauffage par le plafond a de plus l'incomparable avantage de permettre, en plein été, un rafraîchissement de la pièce très agréable, sans courant d'air, en faisant circuler de l'eau fraîche dans les tuyauteries.

Quelque agréable que puisse être en hiver la radiation de chaleur des rayons solaires, précisément pour de vieilles gens, elle peut cependant devenir désagréable en été (particulièrement par orientation ouest), du fait de la concentration des rayons calorifiques dans le local et de la réflexion des rayons calorifiques à longues ondes par les parois et les objets, lesquels rayons ne peuvent s'échapper par les

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 — Adresser la correspondance au Président — Chèques postaux 14624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Jean Markowski, 70, rue de Montchoisy. Tél. domicile : 54.709 (Imm.).

Vice-président : M. André Tomiloff, 18, rue de la Mairie. Tél. bureau : 52.000.

Secrétaire : M. Henri Berthoud, 34, rue des Pitons. Tél. bureau : 28.000.

Vice-secrétaire : M. Pierre Du Bochet, Petit-Port, Vésénaz. Tél. bureau : 28.000.

Trésorier : M. William Buttex, spect. popul. : 9, rue Pradier. Tél. bureau : 28.000.

Organisation : M. Paul Amey, professionn. : 5, rue de Carouge. Tél. bureau : 23.310.

Politique : M. René Lachenal, sociale : 54, route de Malagnou. Tél. domicile : 51.828.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entraide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 52.312.

S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNICIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux 11 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétax, 8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 24.971; dom. 23.582.

Secrétaire corr. : M. Charles Meylan, journal : 31, avenue de France. Tél. bureau : 24.971.

Secr. adjoint : M. Jean Recordon, 2, avenue Floréal.

Caissier : M. Adrien Chevalley, 67, av. de France. Tél. bur. : 22.411; dom. : 22.474.

BUREAU DE PLACEMENT : M. Charles Hermann, 6, Petit-Valentin. Tél. bureau : 22.411.

Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

12 septembre à 20 h. 30

Hôtel des Palmiers, 1^{er} étage. Reprise des séances.

Ordre du jour :

Lecture du dernier procès-verbal.
Réception de nouveaux membres.

La partie administrative sera suivie d'une sortie nocturne surprise.

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.

Membres du Comité de direction : MM. Alex. Aubert, J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.

Secrétaire général : P. Schumacher.

Adresser la correspondance au bureau de la sociétés : Cité Vieusseux, Genève.



LE MITRON ASPIRATEUR

breveté est le chapeau de cheminée parfait parce que :

son fonctionnement excellent,
son poids de 10 kg.,
son prix le plus bas,
son adaptation à tous les cas,
son aspect agréable,

le font préférer à tous les autres modèles. L'essayer c'est l'adopter. Se méfier des contrefaçons.

L. CORNAZ & FILS, ALLAMAN
(VAUD) TÉL. 7 70 38

P. KÖNIG & C^{IE}

GALERIES STE-LUCE ET PETIT-CHÊNE - TÉL. 2 55 41

LAUSANNE

SPÉCIALISTES EN
TAPIS
LINOLÉUMS
CAOUTCHOUC



FERREMENTS DE BATIMENTS

Articles pour décoration intérieure

E. STAMPFLI-WYSSBROD

LAUSANNE - RUE DE L'ALE, 8

ZBINDEN FRÈRES

TUILERIE ET BRIQUETERIE



Produits jouissant d'une ancienne réputation.

Tuiles plates et à pétrin, briques en tous genres, hourdis, drains, etc.

Spécialité de dalles d'écurie et de carreaux surcuits type de Bourgogne.

PAYERNE

**FABRICATION DE STORES A ROULEAUX
ET JALOUSIES
EN BOIS ET EN FER**



F. Bottiglieri
9, RUE DES MOUETTES, 9
ACACIAS - GENÈVE
Téléphone No 4 60 36

ÉLECTRICITÉ - RADIO
HENRI CAVÉ
LAUSANNE RUE DU TUNNEL, 2 LAUSANNE
TÉLÉPHONE 2 53 18




**Coopérative des Ouvriers du
Bâtiment** Entreprise de maçonnerie et béton armé. Gypserie et peinture. Papiers peints. Devis sur demande.
3, Rue Neuve - Lausanne - Tél. 2 61 80 - 2 61 94

PAPIERS PEINTS
R. Borgnana & Cie
LAUSANNE - GALERIES DU COMMERCE - TÉL. 2 86 58

Entreprise générale de gypserie et peinture
TONACINI
FRÈRES
Borde, 19 Lausanne Tél. 3 33 09

MAISON SUISSE

Sable artificiel pour Similipierre
Plus de 200 teintes différentes



Granules pour Mosaïques et Toitures de toutes granulations
Spécialités d'enduits et rustiques pour façades en teintes naturelles et colorées, avec diverses méthodes d'application.
Machines à rustiquer à disposition.

A. Rigoli, Renens TÉLÉPH. 3 93 19
Livraisons rapides

vitrages (jardins d'hiver). Pour se préserver du rayonnement de la chaleur solaire, il est donc indispensable de munir les fenêtres de stores extérieurs.

Il est évident qu'aux données théoriques il faut opposer les considérations réalistes. Quelle est la réaction subjective des vieilles personnes en face de la chambre claire, pourvue de grandes fenêtres, c'est-à-dire de beaucoup de lumière ? Cela dépend, à mon avis, beaucoup des anciennes habitudes de vie dont les vieillards ne peuvent se libérer que difficilement. Ils y sont attachés, même si elles sont aussi peu rationnelles que possible, au point de vue de la santé. Il en est de même des habitudes d'alimentation, dont on ne peut en vieillissant se débarrasser qu'avec peine, bien que l'on en reconnaisse les erreurs. Il manque évidemment une certaine souplesse et une possibilité d'adaptation à ce qui est nouveau.

Il existe depuis quelques années un grand asile de vieillards, à Francfort-sur-le-Mein, pourvu de grandes fenêtres, selon la conception moderne. Les vieillards s'y trouvent, semble-t-il, fort bien.

D'après les expériences de Zurich, il m'apparaît important que les vieillards puissent emporter à l'asile le plus possible de leurs vieux meubles, auxquels ils tiennent beaucoup. A ce point de vue, il semble, évidemment, qu'une trop grande surface vitrée soit peu pratique.

Mais un asile n'est pas construit seulement pour la génération actuelle. Dans quelques décennies, il sera occupé par des personnes qui seront habituées à notre manière de vivre actuelle (appartements dans lesquels entre à profusion la lumière). Celles-ci ne se sentiront certainement plus à l'aise dans des locaux sombres, pourvus de petites fenêtres, parce qu'elles seront habituées à plus de confort en ce qui concerne l'aération et la luminosité.

Je me résume :

Dans son essence, l'homme est un « être de lumière », c'est-à-dire qu'il recherche la clarté. Ce n'est que par suite d'une vie citadine peu naturelle, obligeant beaucoup de gens à se terrer dans les rues étroites des vieilles villes, qu'il s'est habitué à fuir la lumière. Mais, heureusement, il s'en faut de beaucoup que ce soit le cas pour tout le monde. Beaucoup de ces personnes, obligées par les conditions sociales de vivre dans des appartements sombres, seront heureuses de vivre, dans leur vieillesse, dans des locaux clairs et ensoleillés.

Un état physiologique contre une grande luminosité n'existe que pour des gens atteints de la cataracte. Au surplus, la sensibilité à la lumière est plutôt plus faible et, inversement, le besoin de lumière plus grand (Goethe).

Subjectivement, les vieillards aiment avoir le sentiment d'être « chez soi » dans un local fermé, ce qui, lorsque de grandes fenêtres existent, peut être facilement obtenu par l'installation de rideaux coulissants intérieurs. On peut se préserver en été contre la trop forte chaleur solaire par l'aménagement de tentes. En hiver, par contre, la chaleur solaire est la bienvenue, précisément pour des vieillards.

En tant que membre d'un jury, je considérerais donc les grandes fenêtres et, par conséquent, la luminosité, comme un avantage, d'autant plus qu'il est possible, par l'emploi d'installations techniques adéquates, d'obscurcir une pièce claire, mais non d'augmenter la lumière du jour dans une pièce sombre. Il est regrettable que le jury des concours soit toujours constitué uniquement de techniciens et d'architectes et que le défenseur des « usagers » du bâtiment et de leur santé, l'**hygiéniste**, n'ait encore jamais été consulté.

Le développement des jardins scolaires en Allemagne

Le ministre des sciences de l'instruction et de l'éducation populaire du Reich a adressé, en date du 21 juin 1937, une circulaire à toutes les écoles primaires et moyennes pour le développement des jardins scolaires.

Nous publions quelques-unes de ces directives qui nous paraissent intéressantes aussi bien pour les jardins des écoles ménagères que pour ceux des écoles primaires.

- Le jardin scolaire doit être un modèle pour le jardin régional des maisons privées et des colons; dans les communes rurales, pour les jardins des paysans. Il doit s'adapter aux coutumes locales et régionales quant à son organisation et doit tenir compte des circonstances naturelles quant à sa mise en valeur.

- Le jardin scolaire ne doit en général pas avoir moins de 250 m² et pas beaucoup plus de 500 m². Des terrains plus vastes rendent difficile aux enfants une vue d'ensemble. Il vaut mieux les partager en plusieurs jardins.

- La mise en valeur doit tenir compte des principes du jardinage et de l'agriculture, culture alternée systématique. Elle doit tendre à une exploitation maximum du sol par une avant-culture, une culture principale et une postculture, de même que par des cultures intermédiaires (culture successive de plusieurs légumes dans la même planche).

- De même que le jardin privé, qui ne tient pas à vendre ses produits mais qui sert à pourvoir le ménage, le jardin scolaire, organisé comme jardin potager, doit présenter autant de variété que possible en ce qui concerne les différents légumes et les espèces de fruits, en tenant compte des besoins des cultivateurs. Pour ce qui est du choix des fruits, un expert des centres régionaux de paysans doit être consulté. Les expériences agricoles de fertilisation du sol et de choix d'espèces à cultiver, ainsi que la culture d'arbres fruitiers, ne sont pas du domaine du jardin scolaire.

- Les enfants doivent faire de différentes manières la connaissance de la culture du sol et être initiés à la culture des légumes, des fruits et des fleurs, de façon à se faire une idée nette, en quittant l'école, de l'organisation et de la mise en valeur d'un jardin particulier.

- Comme le jardin scolaire a le caractère d'un jardin régional, la culture traditionnelle des belles variétés de fleurs paysannes à l'ancienne mode doit être encouragée, surtout dans les districts ruraux.

Bibliographies

L'Art ménager. — Revue officielle du Salon des arts ménagers, Administration: Grand-Palais, avenue Alexandre III, Paris (VIII^me). Numéro de juin 1937.

Ce numéro publie un travail de M^{lle} Paulette Bernège, sur un « Projet de création d'un Institut des sciences domestiques », en faveur duquel M. Ducos, vice-président de la chambre, a déposé une proposition de résolution « tendant à inviter le gouvernement à créer, à Paris, un Institut d'Université des sciences domestiques ».

M^{lle} Bernège, particulièrement sensible au projet gouvernemental, étudie ce projet depuis une dizaine d'années. Depuis 1930 déjà, à la suite d'un voyage d'enquête aux Etats-Unis, M^{lle} Bernège fondait, à Paris, l'Ecole du haut enseignement ménager, première et seule institution à Paris concevant

(Suite p. 170.)

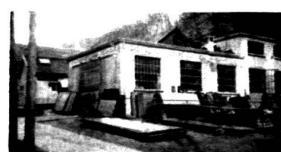
RICHARD frères

MAITRES FERBLANTIERS-COUVREURS

**Exécutent soigneusement
tous travaux de toitures**

LAUSANNE Valentin, 58 Tél. 2 39 66
App. 2 39 67

MORGES Rue de la Gare, 30 Tél. 7 27 93



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE - APPAREILLAGE

E. CANOVA

LAUSANNE - Tél. 274 77 - 76

RÉSERVOIRS - CHAUFFAGE AU
MAZOUT - Entretien, Dépannages

**PÉPINIÈRES
BOCCARD FRÈRES**
PETIT-SACONNEX GENÈVE

Arbres fruitiers et d'ornement
Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces
PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES
Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R

Téléphone 21.515 Catalogue franco

GYPSERIE • PEINTURE • DÉCORATION

A. POLLA
J. ALBERTINETTI succ.

Ancienne-Douane, 1 - Tél. 2 82 87 - LAUSANNE - Maison fondée en 1835

**PAPIERS
PEINTS**

TÉL. 4 28 23

9
BOULEVARD
GEORGES-FAVON

GENÈVE

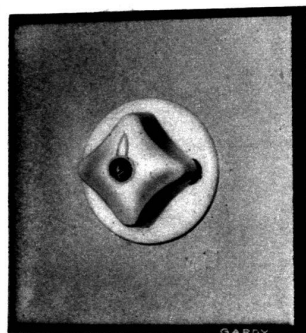
MAISON FORNASARI-ESQUIVILLON

Les papiers peints "MAESTRIA"
Adolphe Meystre
Téléphone 3 51 55
2, SAINT-PIERRE, 2 • LAUSANNE
(Haut rue de Bourg)

CHARPENTE ET MENUISERIE DE LA BORDE S. A.
Rue de la Borde - Lausanne - Téléphone 3 37 43
J. PILLONEL - A. LAMBELET
Administrateurs - Domicile : rue du Jura, 3, Téléphone 2 47 43
Travaux en tous genres

EAU INSTALLATIONS SANITAIRES GAZ
Service général d'eau chaude en tous genres
WILLIAM DEPIERRAZ
Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 2 87 28 Appartement 2 50 06

FABRIQUE DE
VOLETS A ROULEAU S.A., FRIBOURG
Très nombreuses références dans toute la Suisse.
Représentants : LAUSANNE, L. ROSSI, Tél. 2 62 01
GENÈVE, L. WANNER, Tél. 2 20 80



*Le confort
de vos demeures
sera augmenté
par
l'utilisation
des interrupteurs*

GARDY

„INSONORE” et „SILENCIEUX”

Représentants généraux :

ELECTRO-MATERIEL S. A.
Zurich • Bâle • Berne • Genève
Lausanne • Lugano



(Suite de la p. 159.)
l'enseignement de la science domestique dans les cadres d'un enseignement supérieur.

Exposant ce que doit être cet institut, signalant au passage les cours qui pourront y être professés, M^{lle} Bernège demande pour cet établissement une installation adéquate et un aménagement spécial. Une première maquette a été établie, donnant une idée de l'importance de l'œuvre. Ce sera là une entreprise utile, de première importance, créant des débouchés nouveaux à de nombreuses jeunes filles, qui pourront, à l'avenir, continuer des études fructueuses dans cette institution, qui ne manquera pas d'exercer une bien-faisante influence dans tout le pays.

L'Architecture d'aujourd'hui. — Revue mensuelle.

Le numéro de mai est entièrement consacré aux constructions hospitalières et le numéro de juin à la muséographie.

Urbanisme. — Revue mensuelle.

Sommaire du numéro de mai : Préparation, procédure d'approbation et réalisation des plans d'aménagement, par M. Danger. — L'exposition du Groupe aéronautique des beaux-arts. — La photographie aérienne au service des archéologues. — Les messageries maritimes de Venise aux XIV^{me} et XV^{me} siècles. — Quelques mots sur les îlots insalubres de Paris, par Grøer.

Technique des Travaux. — Revue mensuelle.

Sommaire du numéro de juin : Le « Résidence Léopold », immeuble à appartement à Bruxelles. — Le Cinéma « Palladium » à Copenhague. — Le Café-Restaurant « Hungaria » à Amsterdam. — Les silos à blé coopératifs de Noyon. — Les hangars à bananes du port de Dieppe. — La transformation partielle du réseau des voies ferrées de la ville de New-York. — Le calcul des poutres sur terrain élastique.

Sommaire du numéro de juillet : L'Hôpital Louis-Pasteur, à Colmar. — Le lycée pour jeunes filles du Cours de Vincennes, à Paris. — La tranchée du canal Albert à Eygenbilsen. — La protection des berges des cours d'eau d'importance moyenne à l'aide de matelas de fascinage d'un type spécial.

Le Budget ouvrier, par M^{me} Fromentin. — Editrice, Confédération française des Professions, 1, rue Duguesclin, Nantes.

Le rapport qui valut à M^{me} Fromentin, surintendante sociale de Nantes, la médaille d'or du prix Anne Murray Dike, est présenté dans le travail que nous étudions et dont tous ceux qui le liront tireront grand profit.

Il s'agissait de faire l'étude de cinq budgets ouvriers, discutés avec la mère ou le chef de famille, d'expliquer les difficultés rencontrées, d'indiquer les remèdes proposés et de montrer les résultats obtenus.

La compétence que révèlent ces pages n'étonnera point ceux qui connaissent les champs d'expérience dont M^{me} Fromentin a su profiter. La Section nantaise de la Confédération française des professions eut la bonne fortune de s'assurer

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE
LAUPER MAUPAS, 16 + LAUSANNE
TÉLÉPHONE 2 95 65
Fleurs coupées + Bouquets + Couronnes, etc. +
Fournitures pour massifs + Création et entretien
de parcs et jardins + Plantes en tous genres



— Alors, qu'est-ce que tu diras quand on va être un de plus ?

Dessin de Poulbot.

Reproduction autorisée par
la Ligue nationale française
contre le taudis.

sa collaboration ; elle est fière, à juste titre, du Service de surintendantes interentreprises, organisé par ses soins.

Nous tenons à signaler une des conclusions de M^{me} Fromentin : « Encourageons l'enseignement ménager, n'hésitons pas à créer des cours... Nous ne sommes plus assez riches pour permettre le gaspillage insensé dû à un manque d'éducation ménagère. Réclamons sans nous lasser que cet enseignement occupe la place qui lui revient dans les programmes scolaires. »

(« Communiqué ».)

Coopérative d'habitation, Lausanne

A louer de suite ou pour le 24 septembre :

Prélaz : Maisons familiales et appartements avec jardin, bains, 4/5 pièces. Adresse : M. Paris, av. de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bains, chauffage général, dont rez avec jardin. Adresse : M^{me} Destraz, Harpe, 31.

Fleurettes : Appartements de 3 et 4 pièces, dont un avec jardin. Adresse : M. Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Maisons familiales de 4 pièces avec jardin ; appartements de 3 et 4 pièces, avec ou sans chauffage général (évent. loués pour 2 ou pour 3 pièces). Adresse : M. Junod, Paleyres, 4.

Couchirard : Appartement de 3 pièces, chauffage général. Adresse : M. Ponci, rue de Genève, 96.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er}, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone 31475.

Le Comité de direction.

HARMANN & RISTAURI

G E N È V E
Rue de Berne, 44 • Téléphone 2 20 59

CHAUFFAGES CENTRAUX
EAU • VAPEUR • MAZOUT
FUMISTERIE • RÉPARATIONS • ENTRETIEN

A. RIGHINI

L A U S A N N E
Avenue de la Dôle, 9 - Téléphone 3 31 81

GYP SERIE - PEINTURE

ANTOINE PICUT

SERRURERIE GÉNÉRALE
ET CONSTRUCTIONS
M É T A L L I Q U E S

G E N È V E
39, Chêne-Bougeries - Téléphone 4 24 73

ANDRÉ GATTI

ENTREPRISE SIMILI PIERRE

L A U S A N N E
Montelly, 62 • Téléphone 3 14 30

LOUIS MAGNIN

S o c i é t é a n o n y m e

F E R B L A N T E R I E
INSTALLATIONS SANITAIRES
R É P A R A T I O N S

Pâquis, 7 - GENÈVE - Tél. 2 41 40